

COMMENT CONSTRUIRE UN RÉPERTOIRE ?

AVEC LE BUT DE FORMER LA FOI ET DE RESPECTER LES DIFFÉRENTES SENSIBILITÉS

À cette question fort complexe et délicate, il est bien évident qu'il n'est possible de répondre que par mode d'approches, car le sujet est aussi vaste que la production du chant liturgique de ces dernières années, et la diversité de nos communautés bien davantage encore ! Toutefois, nous pouvons essayer de poser quelques jalons qu'il est indispensable d'avoir en mémoire et à l'esprit, lorsque nous travaillons à l'élaboration d'un programme de chants pour l'eucharistie de dimanche prochain ou pour un cycle liturgique plus large.

Suivant l'énoncé de la question posée, nous chercherons tout d'abord à élucider ce que peut signifier « construire un répertoire » et ce que cela implique (ci-après) ; puis, nous essaierons de comprendre pourquoi et comment le chant a mission de former la foi des fidèles (prochain numéro de *Célébrer*) ; enfin, nous verrons de quelle manière il est possible de respecter et d'intégrer les différentes sensibilités au cœur du répertoire et de la liturgie (prochain numéro de *Célébrer*).

1. - CONSTRUIRE UN RÉPERTOIRE¹

Qui dit « construire », dit « fondations ». Il faut alors évoquer ce que nous pourrions appeler les « deux natures » de la liturgie, à la fois dialogale et symbolique², qui veulent manifester comment, à travers l'acte liturgique, Dieu parle à son peuple et comment celui-ci Lui répond³. Cela prend chair dans l'écoute de la parole de Dieu, dans les prières formulées par le prêtre et les fidèles et dans tous les actes de chants. *Construire un répertoire* consistera donc à susciter et maintenir, en premier lieu, la dynamique dialogale et l'action symbolique de toute célébration.

Ayant ainsi posé les fondations, examinons maintenant de plus près quel est ce répertoire que nous sommes censés construire au fil des dimanches, pour permettre à l'assemblée de chanter sa foi avec fidélité et bonheur.

Le mot *répertoire* peut évoquer, spontanément, la somme des chants en usage dans ma paroisse ou ma communauté et, espérons-le, adaptés à elle et reçus par elle. À ce stade de notre réflexion, une question s'impose alors : pourquoi vouloir construire ce répertoire ? Est-ce par nostalgie d'un ensemble immuable qu'aurait formé le chant grégorien ? Est-ce suite au constat fréquent de l'éclatement du répertoire, de son manque d'unité ou de renouvellement, ou encore de son inadaptation ? Est-ce par souci pédagogique de mieux servir la prière des fidèles ?... Certes, diverses motivations peuvent présider à cette construction. Mais si une certaine nécessité s'exprime dans ce sens, il faut en chercher la raison profonde à nouveau du côté de la liturgie que le chant est appelé à servir. La célébration sacramentelle du mystère pascal participe, en effet, à l'édification du corps du Christ qu'est l'Église, elle-même « sacrement de l'unité »⁴. Or, le chant et la musique, puisqu'ils sont des éléments organiques de l'ensemble de l'action liturgique, doivent pouvoir contribuer à cette construction du Corps ecclésial, en formant eux-mêmes un *corpus* cohérent et harmonieux. Le « corps verbal de la voix chantée » (J. Gelineau), que constitue le répertoire

¹ Je m'appuie ici, en partie, sur les réflexions d'*Universa Laus* francophone, et sur l'article « Le répertoire musical des assemblées : un instrument du Mémorial » de J.-M. Dieuaide, in *Communio* n° 150 (juillet-août 2000).

² Il faut entendre « symbolique » au sens étymologique du terme : ce qui réunit, rassemble. La liturgie nous met donc en lien avec l'Autre et les autres, en ouvrant un dialogue entre la terre et le ciel.

³ Vatican II, *Constitution sur la sainte liturgie*, n° 33.

⁴ *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1140.

musical d'une communauté célébrante, doit donc être organisé, construit, pour pouvoir mieux jouer véritablement son rôle de signe et ferment de cette « unité dans la diversité » réalisée par la communion ecclésiale ; ce faisant, il aidera alors l'assemblée à la percevoir et, surtout, à la désirer comme témoignage pour le monde⁵.

Comment alors construire un répertoire qui ne soit pas contraignant, mais souple et vivant ? Autour de quel noyau ? Et quels sont les éléments importants à intégrer ?

Le temps liturgique, pris dans sa globalité, apparaît assez spontanément comme l'axe principal autour duquel peut s'organiser le *corpus* liturgique : ce dernier doit alors en manifester la progression et l'unité à partir de son centre qu'est Pâques, tout en respectant et soulignant la tonalité propre à chaque période (Avent / Noël, Carême / Temps pascal, Temps ordinaire...). À ce titre, la *mémoire* et la *répétitivité* sont deux éléments très importants : à l'image du mémorial eucharistique, il est essentiel pour chacun de pouvoir retrouver un certain nombre d'éléments stables, lui permettant de se sentir, non pas mis de côté, mais bien chez lui dans la liturgie célébrée. Retrouvant ainsi fidèlement ce qui porte sa prière, tout fidèle peut alors joindre sa voix plus facilement, sans être soumis aux aléas d'un apprentissage forcé de chants, chaque dimanche ! Cela n'exclut pas l'apport de tel ou tel chant nouveau, mais il devrait être introduit avec le souci de la pertinence de son intégration dans l'ensemble du répertoire mis au service de l'assemblée.

Un autre critère intervient alors : celui de *l'adaptation au rite*⁶, car en liturgie, c'est l'action qui doit commander le chant⁷. Pour ce faire, il est plus que jamais nécessaire de réévaluer l'équilibre du répertoire en luttant contre l'usage abusif de chants à couplets / refrain pour tout, en favorisant des formes plus variées et mieux adaptées aux rites qu'elles accompagnent ou qu'elles opèrent (hymnes, tropaires, acclamations, litanies, psaumes responsoriaux...), et en créant des mises en œuvre qui évitent que tout le monde chante tout, tout le temps⁸.

Enfin, dernier critère sur lequel nous reviendrons dans la deuxième partie de cet article : ***l'attention portée aux textes***, nous souvenant que « les textes destinés au chant sacré seront conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des Saintes Écritures et des sources liturgiques »⁹

Cherchant à poser quelques jalons qui pourraient aider à construire un répertoire de chants, nous avons vu précédemment¹⁰ que cette entreprise nécessitait de revisiter en profondeur les fondements de la liturgie elle-même, et d'identifier les matériaux indispensables à la double finalité proposée ici : former la foi des fidèles et respecter les différentes sensibilités. Plusieurs éléments anthropologiques ou liturgiques nous sont alors apparus nécessaires pour mener à bien une telle démarche : le temps liturgique, la mémoire et la répétitivité, l'adaptation au rite, et enfin, l'attention portée aux textes. Revenons sur ce dernier point pour voir comment la foi de tous et de chacun est engagée dans l'acte de chant liturgique.

COMMENT CONSTRUIRE UN RÉPERTOIRE AVEC LE BUT DE FORMER LA FOI ?

⁵ Il y a donc interaction entre le *corpus* ecclésial - corps du Christ -, et le *corpus* liturgique qui donne voix au corps du Christ pour chanter le « Cantique nouveau » du peuple des sauvés.

⁶ On pourrait examiner aussi l'adaptation à l'acoustique et au lieu.

⁷ *Constitution sur la sainte liturgie* n° 112, repris dans *Catéchisme de l'Église catholique* n° 1157.

⁸ Or, actuellement, comme le souligne J.-M. Dieuaide, « on pratique une programmation conçue à l'envers : variant ce qui pourrait faire l'unité en soulignant la ritualité (répétitivité des chants fixes de la messe) et en uniformisant par la forme musicale ce qui, dans le fonctionnement rituel, est un élément fondamental de variété. »

⁹ Vatican II, *Constitution sur la sainte liturgie* n° 121.

¹⁰ Voir le début dans *Célébrer* n° 302, p.43-44.

Tout d'abord, il faut nous demander pourquoi l'élaboration d'un répertoire se donnerait comme but de former la foi des fidèles. Le chant liturgique ne se suffit-il pas à lui-même, manifestant déjà un signe de communion dans le fait de chanter ensemble ? De plus, souvenons-nous que le chant et la musique dans l'Église ne sont jamais essentiels : « Tu n'as pas besoin de notre louange... Nos chants n'ajoutent rien à ce que tu es... » nous rappelle la 4^e Préface commune. Néanmoins, pour être juste, elle ajoute aussitôt : « Et pourtant, c'est toi qui nous inspires de te rendre grâce », et nos chants « nous rapprochent de toi, par le Christ, notre Seigneur. » Autrement dit, chanter est aussi le signe et l'expression de notre relation avec Dieu ; et nous retrouvons ici la dimension symbolique de la liturgie qui veut nous mettre en lien avec l'Autre et les autres, en ouvrant un « dialogue » entre la terre et le ciel : le langage poétique et musical se fait alors médiation ou véhicule de notre foi. C'est pourquoi, l'acte de chant dans la liturgie, même s'il n'y est pas fondamental, n'est pas pour autant un décorum anodin, mais constitue un lieu privilégié d'expression et de structuration de la foi du peuple de Dieu¹¹.

De plus, comme le dit saint Paul, « la foi naît de l'entendre » (*fides ex auditu*, Romains 10, 17). Et, après lui, saint Augustin d'ajouter : « Si tu veux savoir ce que nous croyons, viens voir ce que nous chantons. » Par conséquent, il n'est jamais indifférent de chanter « Trouver dans ma vie ta présence, tenir une lampe allumée... », ou bien « Ma lumière et mon salut, c'est le Seigneur, alléluia ! » Cela signifie que, dans le choix même des chants, s'exerce « une réelle prédication de la foi, d'autant plus efficace que les mots mis en musique sont répétés par les fidèles au point de faire partie de leur identité : c'est donc un acte qui engage non seulement l'expression de la foi, mais l'être chrétien tout entier. »¹² Autrement dit, le texte, porté par une musique adéquate, est chargé de nourrir la mémoire priante personnelle ou communautaire à partir des mots de la foi et de la coloration des temps liturgiques.

Ainsi, il apparaît bien que la construction d'un répertoire de chants liturgiques peut et doit légitimement se donner pour but de former la foi des fidèles. Or, dans la lettre qui accompagnait la première *Promotion de chants* (1995), retenus par la Commission épiscopale de liturgie, Mgr Moutel déplorait que « beaucoup de textes paraissent pauvres ou approximatifs, insuffisants pour porter la prière chrétienne et éduquer une expression juste de la foi. »¹³

Très concrètement donc, si l'on veut construire un répertoire de chants qui aident les fidèles dans leur foi de tous les jours et stimule la mémoire chantante de l'assemblée, il faut tenir plusieurs éléments :

- Porter une attention accrue aux textes, en privilégiant ceux qui s'appuient sur l'Écriture et les sources liturgiques, sans négliger leur dimension poétique et littéraire ; en veillant aussi à l'emploi des citations de la Bible, car elles ne suffisent pas, à elles seules, à faire un bon texte. Par exemple : certains textes sont constitués de versets bibliques mis bout à bout sans que l'ensemble soit vraiment cohérent, ou encore certaines paraphrases s'éloignent trop du sens premier.
- Observer comment s'exprime ce qui est dit car, là encore, le choix des formes littéraires n'est pas anodin. Par exemple : l'accumulation de chants en « je » au détriment de chants en « nous » risque de masquer la dimension ecclésiale de la foi ; ou encore l'emploi de textes intemporels (par exemple avec des verbes à l'infinitif) qui ne permettent pas de situer la foi chrétienne dans une histoire (passé, présent, avenir).
- Vérifier l'adéquation d'un texte avec la musique, et l'ensemble avec le temps, le rite et l'intention liturgiques, afin de favoriser une meilleure réception et compréhension du mystère célébré. Cela vaut en particulier pour les chants dits de l'Ordinaire de la messe qui nécessitent une bonne connaissance liturgique de ce qu'ils sont.
- Enfin, considérer le peuple de Dieu comme une réalité noble, ayant certaines capacités, trop souvent sous-estimées. On entend dire : « les gens ne vont pas comprendre... ils ne vont pas pouvoir chanter cela, etc. » Or, dans la liturgie, il n'y a pas d'un côté des initiés qui animent et,

¹¹ Cf. article « Acte de chant, acte de foi », dans J.-Y. Hameline, *Une poétique du rituel*, éd. du Cerf, 1997 (pp. 139-156).

¹² Voir Jean-Claude Hugues, dans *Célébrer* n° 304, p. 9.

¹³ Dans *Célébrer* n° 252, p. 47-48.

de l'autre, des gens qui doivent suivre ce que les premiers ont pensé pour eux ! Tous les participants sont membres à part entière de l'assemblée : elle est alors la *voix sacrée des baptisés* qui donne voix au *corps mystique du Christ* pour chanter le *cantique nouveau* du peuple des sauvés. C'est pourquoi, le choix des chants proposés requiert une attention particulière. Il s'agit de soutenir la foi de l'assemblée par la qualité d'un répertoire qui se donne « pour première tâche de nous ramener inlassablement sur le chemin pascal ouvert par le Christ »¹⁴, là où, « comme autrefois pour ses disciples, il nous ouvre les Écritures et nous partage le pain »¹⁵.

Comment construire un répertoire avec le but de former la foi et de respecter les différentes sensibilités ? Poursuivant notre réflexion¹⁶ autour de la question du répertoire choral de nos lieux de célébrations, nous abordons ici le dernier volet de la problématique proposée, mais non le moins épineux : le respect de la diversité des sensibilités dans le chant liturgique. Sans perdre de vue les points importants signalés dans les deux articles qui précèdent (fondements rituels et anthropologiques, qualité des textes et de la musique qui les porte, enjeux ecclésiologiques, etc.), et sur lesquels un travail important reste à faire dans nos communautés, il nous faut maintenant voir comment un corpus de chants liturgiques peut se construire avec cohérence et valeur, tout en intégrant une diversité de styles.

RESPECTER LES DIFFÉRENTES SENSIBILITÉS

Quel pasteur ou quel responsable de liturgie n'a jamais été confronté, aujourd'hui, au sujet très complexe de la diversité de styles dans la production actuelle des chants liturgiques (expressions de sensibilités humaines et ecclésiales fort variées) et de la légitimité ou non de leur présence dans les célébrations ? Or, si l'on veut essayer d'y répondre avec des éléments moins passionnels et de manière équilibrée, plusieurs déplacements sont à opérer. Cette question étant trop souvent comprise en termes des seules différences de sensibilités musicales et/ou textuelles.

Ainsi, il faut commencer par dire très nettement que ce respect ne consiste pas d'abord à faire droit à la seule sensibilité de l'équipe liturgique, ou de tel ou tel de ses membres, aussi légitimes soient-ils, ou encore de telle ou telle partie de l'assemblée même majoritaire. En réalité, « respecter les différentes sensibilités » nécessite, en premier lieu, de porter le souci de la voix de l'assemblée qui est une, et ceci pour deux raisons qui la rendent infiniment respectable : la première, parce qu'elle est tout à la fois voix de l'Église et voix du Christ adressant sa louange au Père dans l'Esprit ; la seconde, parce que son chant est, comme nous l'avons vu dans l'article précédent¹⁷, chemin de foi en acte.

Toutefois, si cette approche globale ne peut être minimisée, elle ne doit pas pour autant occulter la réalité diversifiée de nos communautés. Là encore, plutôt que de mettre tout de suite en avant les différences de sensibilités musicales, essayons d'être attentifs aux différences de sensibilités plus essentielles, qui donneront à l'assemblée de mieux se percevoir dans sa véritable diversité. Il s'agit, notamment, de respecter :

- les différentes composantes humaines (hommes, femmes, enfants) ;
- les différentes fonctions ecclésiales (clercs, religieux, laïcs) ;
- les différentes réalités liturgiques, rituelles (selon les sacrements), spatiales (style d'église, implantation...), locales (ambon, présidence, autel...) ;
- les différentes attitudes corporelles et spirituelles (louange, joie, silence, méditation, supplication, adoration...)

¹⁴ Jean-Paul II, *Le renouveau de la liturgie* (Lettre apostolique pour le 25^e anniversaire de la Constitution sur la sainte liturgie de Vatican II), n° 6, éd. du Cerf, 1989.

¹⁵ Prière eucharistique pour des circonstances particulières.

¹⁶ Voir *Célébrer* n° 302, p. 43-44 et *Célébrer* n° 305, p. 43-44.

¹⁷ *Célébrer* n° 305, p. 43.

Comment faire alors pour honorer toutes ces réalités, de sensibilité propre, à l'intérieur d'un même répertoire ? Concrètement, respecter toutes ces différences, conduit à choisir de chants qui les mettent « justement » en valeur, par exemple en jouant :

- sur la plurivocalité (alternance de voix de femmes, d'hommes et d'enfants) dans la mise en œuvre ;
- sur l'alternance unisson - polyphonie (deux moyens musicaux qui, par leur capacité symbolique, aident à prendre conscience de l'unité et de la diversité qui traversent chacun, comme être humain et comme baptisés) ;
- sur le dialogue entre les différents ministères liturgiques (assemblée, président, diacre, lecteurs, chanteur, chorale, solistes, instrumentistes...) ;
- sur toutes les possibilités qu'offre le *Missel romain* dans nombre de rites de la messe ou d'autres sacrements ;
- sur les nombreuses formes musicales héritées de la tradition (hymne, choral, tropaire, acclamation, litanie, psaume, répons, etc.)

On pourrait sans doute développer encore davantage ces multiples « jeux » possibles au cœur de la liturgie. Mais que devient alors le respect des différentes sensibilités par rapport aux chants eux-mêmes ? À l'expérience, bien des obstacles ont pu être levés, dès lors que l'on s'est intéressé d'abord aux autres expressions de sensibilités évoquées ci-dessus. Cela a permis au répertoire de trouver « un équilibre assez large pour répondre à la diversité des besoins... Ce que seule une équipe liturgique éduquée, ouverte et attentive peut obtenir.¹⁸ » Il devient alors possible de jouer aussi sur les différents styles dans une même célébration, avec harmonie, cohérence et discernement, sans que cela nuise à l'unité de l'action rituelle mais au contraire, y contribue. Car « toute musique créée par l'homme, pourvu qu'elle ne le replie pas sur lui-même et ne fasse pas que lui renvoie sa propre image, mais l'ouvre à la promesse évangélique, peut servir le culte des chrétiens.¹⁹ »

Enfin, comme pour toute réalité ecclésiale, l'image de la communion trinitaire, remise en valeur lors du concile Vatican II, peut nous guider sur le chemin d'un répertoire unifié dans la diversité. Peut-être jusqu'à aujourd'hui, n'avons-nous pas encore suffisamment réfléchi à toutes les conséquences utiles que nous pourrions en tirer pour la question qui nous occupe ?

CONCLUSION

Tenir ensemble la construction d'un répertoire liturgique avec ces deux buts simultanés de formation de la foi des fidèles et de respect de leurs différentes sensibilités peut sembler un défi impossible à relever. En tout cas, c'est souvent une source de tensions, douloureuses parfois, mais fécondes également, un peu comme le Royaume : déjà là, mais encore en travail d'enfantement ! Cette construction pourra se faire sans sectarisme, pour autant que nous ne perdions pas de vue la finalité de notre service liturgique : la sanctification de l'homme par la glorification de Dieu. Cela signifie pratiquement, pour le répertoire liturgique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce que le groupe *Universa Laus* disait de la musique rituelle chrétienne :

« Sa vérité, son prix, sa grâce ne se mesurent pas seulement à sa capacité de susciter la participation active, ni à sa valeur esthétique culturelle, ni à l'ancienneté de sa réception dans l'Église, ni à son succès populaire, mais au fait qu'elle aura permis aux croyants de crier les *Kyrie eléison* des opprimés, de chanter les *Alléluia* des ressuscités, de soutenir le *Maranatha* des fidèles dans l'espérance du Royaume qui vient.²⁰ »

François-Xavier Ledoux, o.p.

¹⁸ Cf. Document *Universa Laus*, « Musique et liturgie », coll. *Rites et symboles*, Paris, Cerf, 1988, p. 109.

¹⁹ *Id.*, p. 34.

²⁰ *Ibid.*